



Aide a domicile visite d'embauche

Par **christine13**, le **14/08/2013** à **15:04**

Bonjour j'ai quelque question sans réponse . La première concerne la visite médicale d'embauche j'ai signer un cdi le 17 decembre 2012 et depuis je n'ai toujours pas eu de convocation .rnJe travaille en tant qu'aide a domicile dans une entreprise et on me dit qu'il n'ont apparemment après des envois de leur demande toujours rien .rnSont ils en tort ? Merci de répondre a l'une de mes premières questions . rnrnCordialement rnrnChristine

Par **pat76**, le **16/08/2013** à **15:49**

BonjourrrnrVérifiez auprès de la médecine du travail si votre employeur a bien fait une demande de visite médicale d'embauche vous concernant.